



N° 73
Juin 2011

Bulletin d'information

Édito

A prendre ou à laisser...

Nos dossiers

- Audience à la DGRH le 11 avril p.2
- Enquête Carrefour santé social p.2
- Argumentaire MEN 1ère classe p.3
- Audition à la Cour des comptes p.4
- Colloque au Sénat le 4 mai p.5
- Pourquoi une nouvelle enquête ? p.6
- Audition UNSA commission BLANC p.6

Métier

- Vaccins : rencontre parlementaire p.7
- Assises sur le harcèlement p.8
- Spécialisation en MG p.9
- Animation territoriale de santé p.10
- Aménagements d'examens p.11

Vos droits

- RAFP p.11
- Validation services auxiliaires p.12
- CAPN du 31 mai p.13

Vie syndicale

- Bulletin d'adhésion p.14

Au terme de plus d'une année de négociations, c'est ce que le ministère a clairement exprimé lors de la dernière audience du 1er juin. Nous demandions une révision complète de la grille des médecins de l'éducation nationale. Avec force argumentations, actions, pour la première fois depuis la création du corps, voici précisément vingt ans, nous avons enfin réussi à faire bouger les lignes. Le SNMSU-UNSA Education s'est battu point par point. Une fois la modification de la grille pour les médecins de seconde classe obtenue, il a poursuivi l'argumentation en faveur de la revalorisation des premières classes. Vous en trouverez quelques exemples dans ce bulletin. Il a fait valoir les prises de responsabilité des médecins conseillers techniques et soutenu l'idée d'un élargissement nécessaire de l'accessibilité à la fonction de conseillers techniques, pour des médecins chargés de missions ou adjoints. Le SNMSU-UNSA Education a demandé l'accès au hors échelle B pour les médecins de première classe, le hors échelle C pour les médecins conseillers techniques. Au bout de plusieurs audiences, le ministère est clair : soit nous acceptons le stade de revalorisation que nous avons déjà obtenu, soit le dossier est refermé. Le ministère n'ira pas plus loin.

Le SNMSU-UNSA Education juge indispensable que les médecins profitent dès à présent d'une possibilité de meilleure évolution de carrière. Surseoir pour espérer davantage présente le risque dans cette période de gel des traitements des fonctionnaires de ne rien conclure. Compte tenu des échéances budgétaires et électorales, ne pas faire aboutir le dossier avant 2012 risque de faire redémarrer le dossier à zéro ou de l'étudier après de nouvelles priorités. La règle étant de passer successivement par chaque échelon, le hors échelle B ne pourrait pas être accessible de toute façon avant trois ans. Le SNMSU-UNSA Education estime indispensable d'acter ce qui a été obtenu lors des audiences : la modification de la grille des secondes classes et des premières classes avec pour ces dernières l'accès au hors échelle A en 3 chevrons, l'élargissement des postes de CT avec plus d'accès au hors échelle B et pour certains postes au hors échelle B "bis". Le projet doit être soumis à la direction financière et au ministère du budget. La DGRH doit se lancer dans un travail technique de mise en place. Un prochain rendez-vous avec Madame Théophile est demandé. De plus, le SNMSU-UNSA Education exigera une "close de revoyure" au bout de trois ans afin de permettre la réouverture du dossier d'harmonisation des grilles des médecins de la fonction publique. A prendre ou à laisser ? On prend, on assure l'étape et on engage d'emblée des perspectives pour la suite. Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras...

Corinne VAILLANT
Le 21 juin 2011